

MAGAZINE CULTUREL

COMPRENDRE LA CULTURE, C'EST
COMPRENDRE LE MONDE.



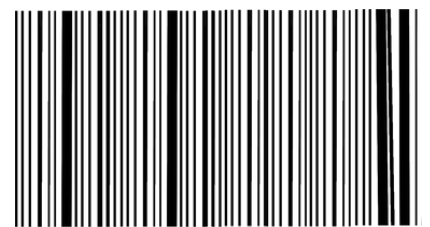
Chloé Plusquin

BAC 2

Communication

HELHa

Haute École Louvain en Hainaut



Vol.1 | March 2025

Table des matières

LA CULTURE, C'EST QUOI ? ÇA SERT À QUOI ? **01**

(WHAT, WHY)

LEXIQUE CULTUREL **04**

LES DIFFÉRENTES FORMES **06**

Les disciplines, les lieux, les publics

LES DROITS CULTURELS **09**

NON -ACCÈS À LA CULTURE **11**

LE “ PORTRAIT “ **14**

MON PROJET **17**

LA CULTURE C'EST QUOI ? ÇA SERT À QUOI ?

Les définitions du mot **culture** sont très nombreuses. Il n'existe pas vraiment une seule « bonne » définition universelle, car ce terme est très vaste et peut être compris de différentes façons selon les personnes, les disciplines et les contextes. Un historien, un sociologue ou un étudiant, ont chacun une vision différente de la culture.

Certaines définitions mettent l'accent sur la culture comme un ensemble de traditions, de coutumes et de savoirs transmis de génération en génération. Pendant que d'autres insistent sur le moyen d'expression personnelle ou comme moyen de distinguer l'homme de l'animal

L'UNESCO en donne la définition suivante :

« Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. C'est ce qui lie les individus à travers des traditions, des expressions artistiques, des modes de vie. Des langues, des rituels et des systèmes de pensée. La culture existe sous différentes formes. Elle est à la fois un héritage commun et une évolution constante. »

Tandis qu'un **Dictionnaire** en donne la définition suivante :

« Ensemble de connaissances qui ont de l'importance dans une société et qui concernent différents domaines intellectuels. La culture générale est enseignée dès le plus jeune âge à l'école, mais s'acquière également par la curiosité personnelle et l'expérience. C'est une notion importante en société qui permet de communiquer avec le plus grand nombre. »

L'APPORT DE LA CULTURE :

- Une meilleure compréhension de soi et des autres
- Une ouverture vers l'extérieur, un regard sur le monde
- Un sentiment d'appartenance et de reconnaissance
- Faire ressortir ses émotions
- De l'évasion, du rêve, du plaisir et la détente



LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS QUI EXISTENT :

La culture matérielle : est un concept qui englobe l'ensemble des objets physiques créés et utilisés par l'Homme. Ces objets vont des outils les plus simples aux bâtiments les plus complexes, en passant par les vêtements, les œuvres d'art, les technologies, les outils, les vêtements, l'art, la nourriture. les objets et matériaux naturels comme (roche, terre, arbres) n'en font pas partis. C'est l'aspect physique de la culture dans les objets et l'architecture qui entourent les gens. Il inclut l'usage, la consommation, la création et le commerce d'objets.

La culture immatérielle : regroupe les éléments d'une culture, comme les croyances, les valeurs, les normes sociales, les langues, les traditions, les rites, les mythes. Elle se transmet de génération en génération à travers des pratiques, des savoirs et des expressions. Le patrimoine culturel immatériel ou plutôt le patrimoine culturel vivant s'exprime dans nos rues, dans nos maisons, à travers des gestes et des savoir-faire partagés de génération en génération. Il n'a pas besoin d'experts ou de professionnels pour exister. C'est un patrimoine collectif qui en dit long sur nos modes de vie, sur nos valeurs, sur notre identité culturelle.

Comme nous, il vit, il évolue, il transmet ses secrets à la génération suivante... sinon il disparaît

La culture individuelle : Elle concerne les traits culturels propres à chacun, façonnés par son expérience personnelle et son interaction avec la société. (Nos valeurs, notre éducation, nos croyances).

La culture collective : Désigne les traits culturels partagés par un groupe de personnes. (communauté, organisation...)

La culture dynamique : évolution constante, pas quelque chose de figé. L'évolution grâce des facteurs divers, échanges culturels, progrès technologiques, les changements sociaux, ...



LA CULTURE ? POURQUOI FAIRE ?

Elle joue un rôle **essentielle** et **collective**. C'est un élément fondamental de notre société, et ce pour plusieurs raisons :

- La culture nous donne un sentiment d'appartenance à un groupe, une communauté.
- Elle forge notre **identité**, nous permet de nous **reconnaître** et de nous **différencier** des autres.
- C'est **moyen** de **communiquer**, **d'échanger** des **idées**, des **émotions** et des **expériences**.
- Elle nous permet de nous comprendre mutuellement, de construire des liens sociaux et de renforcer la cohésion sociale.



Elle nous incite à repousser les limites, à explorer de nouvelles idées et à développer de nouvelles formes d'expression. Elle est le point de transmission entre les connaissances, les savoir-faire et les traditions d'une génération à l'autre.

La culture contribue à notre épanouissement personnel en nous offrant des opportunités de nous divertir, de nous cultiver, de développer nos passions et de nous échapper du quotidien. Elle joue un rôle essentiel dans le maintien de la cohésion sociale en favorisant le dialogue, le respect des différences et la tolérance.

En résumé, la culture est indispensable pour vivre ensemble. Elle nous permet de construire des sociétés plus justes et plus solidaires et s'épanouir en tant qu'individu. Elle nous aide à nous réaliser et à trouver notre place dans le monde.

MA DÉFINITION DE LA CULTURE :

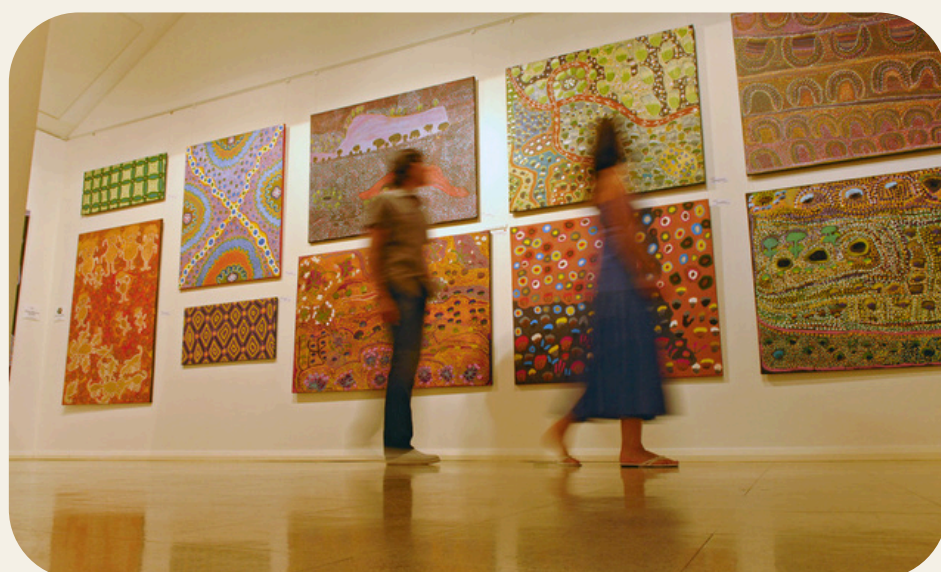
La culture, selon moi, est une construction personnelle qui se développe tout au long de notre vie. Elle se forme à partir d'éléments qui nous entourent : ce que j'apprends à travers l'école, la famille, les amis, les médias, ou encore mes propres goûts et expériences. C'est un mélange entre l'héritage culturel que je reçois et les choix personnels que je fais chaque jour pour affirmer mon identité.

La culture se manifeste dans mes goûts (la musique que j'écoute, les vêtements que je porte, les œuvres d'art qui me touchent, les plats que j'aime manger,...) dans aussi mes idées, ma manière de voir le monde, de m'exprimer, et dans ma façon d'apprendre. Elle influence aussi ma manière de me comporter, de réfléchir et de communiquer avec les autres.

Exemple : l'école nous permet d'accéder à la culture. Plusieurs fois au cours de l'année, nous sommes invités à assister à des pièces de théâtre variées, notamment "Nocebo" et " De bonnes raisons". Ces sorties permettent aux élèves de découvrir une autre forme de culture, souvent éloignée de celle à laquelle ils s'intéressent.

Elle nous poussent à nous ouvrir à de nouvelles idées, découvrir, à nous intéresser et à surtout passer des moments ensemble.

En bref, la culture est propre à chacun. C'est elle qui rend chaque individu unique, qui fait la richesse de la diversité humaine et qui rend les échanges plus intéressants. Elle évolue sans cesse, au fil des rencontres, des expériences et des choix personnels.



LEXIQUE CULTUREL



• L'ACTION CULTURELLE

C'est un ensemble d'actions et de moyens qui favorise la création artistique et culturelle. Elle vise à rapprocher les œuvres d'art et les expressions culturelles du grand public, en proposant des activités, des événements et des projets variés.

Le cœur des projets et activités mis en place par les différents centres culturels soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B).

L'Action culturelle est importante car :

Elle permet de rendre l'art et la culture accessible à tous, y compris aux publics les moins favorisés, tout en proposant des activités variées et adaptées à tous les goûts. Elle contribue au développement économique et culturel des territoires en valorisant leur patrimoine et en créant de l'emploi dans le secteur culturel. Elle favorise les échanges et les rencontres entre les personnes, renforce le lien social et contribue à la construction d'une société plus inclusive. L'accès à la culture permet à chacun de s'épanouir, de développer sa créativité et sa sensibilité, et de se forger une culture générale. Elle permet de transmettre les connaissances, les savoir-faire et les traditions d'une génération à l'autre, et de préserver le patrimoine culturel immatériel.

• DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

C'est un processus qui vise à rendre l'art et la culture accessibles à tous, sans distinction sociale, économique ou géographique. Il s'agit de permettre à chacun de bénéficier des bienfaits de la création artistique, de participer à la vie culturelle et de développer son sens critique.

Elle permet de réduire les inégalités sociales en offrant à tous les mêmes opportunités de s'épanouir culturellement. Elle favorise le lien social et le vivre ensemble en permettant aux individus de se rencontrer et de partager des expériences communes.

L'accès à la culture contribue au développement personnel en stimulant la créativité, la curiosité et l'esprit critique.

• ÉDUCATION PERMANENTE

C'est un concept qui désigne toutes les formes d'apprentissages qui se déroulent en dehors des systèmes éducatifs initiaux (école, université). Elle vise à permettre à chaque individu d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer ses compétences et de s'adapter aux évolutions de la société tout au long de sa vie.

C'est important de pouvoir s'adapter et évoluer, grâce à des formations, ateliers en cours, qui peuvent être suivis à tout âge, toute sa vie.

• DÉMOCRATIE DE LA CULTURE

Elle se base sur l'idée que toutes les cultures se valent et que chaque individu ou groupe social a le droit de créer, de partager et d'avoir accès à la culture, quelles que soient ses origines, ses pratiques ou son niveau social.

On résume souvent la démocratie culturelle en disant « Une culture faite par tous, pour tous, et avec tous. »

• MÉDIATION CULTURELLE

C'est un ensemble d'initiatives et démarches visant à faciliter les rencontres et l'interaction entre les acteurs de la culture et les expressions culturelles. Elle favorise la participation à la vie culturelle par tous les individus et les groupes qu'elle accompagne vers la découverte, la rencontre, la réflexion, l'expression et la création. Elle valorise la diversité culturelle pour nouer ou renforcer des liens au sein des collectivités et entre celles-ci. Elle se caractérise par

la mise en place de moyens d'accompagnement, de création et d'intervention destinés aux populations locales et aux publics souvent éloignés de la culture.

• POLITIQUES CULTURELLES

Ce sont l'ensemble des actions mises en place par l'État, les collectivités locales (mairies, départements, régions), des institutions publiques ou subventionnées (musées nationaux, scènes nationales, bibliothèques...), et parfois par des associations, ONG ou artistes indépendants pour organiser, soutenir et développer la vie culturelle d'un pays ou d'un territoire.

Les politiques culturelles organisent comment la culture est soutenue, diffusée et partagée dans la société. Elles jouent un rôle essentiel pour garantir l'accès à la culture, encourager la création, et refléter la diversité des populations.

Objectifs des politiques culturelles :

- Permettre l'accès à la culture pour tous (musées, théâtres, médiathèques, etc.).
- Soutenir la création artistique (en aidant les artistes, les compagnies, les festivals...).
- Préserver le patrimoine (monuments, archives, traditions...).
- Valoriser la diversité culturelle.
- Favoriser la participation citoyenne à la vie culturelle.



• ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Elle permet de favoriser l'expression, la participation, l'autonomie et la créativité des personnes, à travers des activités culturelles, sociales, éducatives ou de loisirs, permettre de créer du lien social et permettre à chacun de s'épanouir personnellement et collectivement, quel que soit son âge, son origine ou sa situation sociale.

Avec des types d'activités comme des ateliers artistiques, des activités sportives ou de loisirs des sorties culturelles, ...

Ces activités sont mises en place par des animateurs socioculturels, des médiateurs culturels, des bénévoles associatifs.

LES DIFFÉRENTES FORMES



La culture ne se limite pas à l'art classique ou aux musées. Elle se trouve partout, même là où on y aurait pas pensé. Elle prend des formes diverses, dans des lieux variés et s'adresse à des publics multiples. Elle n'est pas réservée seulement à l'élite. La culture c'est pas toujours ce qu'on croit, là où on croit et avec qui on croit.

Pour comprendre cette richesse, il faut s'interroger sur 3 points clés, le **WHAT ?** (quelles disciplines ?), et le **WHERE ?** (Quels lieux ?) et le **WHO ?** (le public visé ?).

• DISCIPLINES CULTURELLES (WHAT ?)

Il existe une très grande variété de disciplines culturelles, qu'elles soient ancrées dans la tradition, modernes, populaires ou numériques.

Les formes que la culture peut prendre :

- **Arts Vivants** : c'est tout ce qui bouge et s'expérimente en direct. ils rassemblent le théâtre, les expositions, médiations culturelles, visites guidées, les comédies musicales, la danse, le cirque, la musique en concert ou en festival et les arts de la rue. C'est très dynamique !
- **Arts visuels** : ça englobe les ateliers créatifs, la peinture, la photo, la sculpture, et le dessin. Ce sont des formes qui sollicitent davantage le regard et l'esthétique. Cela présente ce qui se voit et nous fait rêver
- **Cinéma** : un grand classique indémodable qui continue de nous faire voyager et questionner à travers le temps.
- **Littérature** : romans, poésie, bande dessinée, ..ça se vit dans les salons du livre, les ateliers d'écriture et les clubs de lecture.
- **Cultures numériques** : c'est un domaine très récent et en pleine explosion chez les jeunes. On parle de jeux vidéo, la création de contenus sur les réseaux sociaux ou aux podcasts culturels. Discipline hyper accessible.
- **Cultures populaires** : le rap et le DJing sont des super exemples. C'est une discipline sous-estimée mais actuelle et influente. Elle touche un grand public et elle fait évoluer les codes.

• LES LIEUX (WHERE) ?

Les lieux où la culture s'exprime ou se consomme sont eux aussi très variés. On distingue plusieurs types d'espaces culturels.

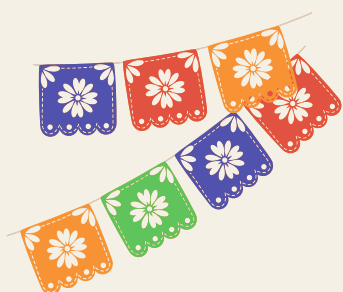
- **Les lieux institutionnels** : Ce sont les plus connus, les musées, bibliothèques, théâtres, les maisons de la culture, les opéras. Gérés par des collectivités ou des institutions publiques.
- **Lieux alternatifs** : les squats artistiques, festivals de rue. La culture devient accessible à tous, souvent gratuitement et sans filtre.
- **Espaces publics** : places, parcs, murs de ville. La culture s'invite directement dans notre quotidien, que ce soit à travers le street art ou les installations artistiques.
- **Lieux numériques** : indispensable pour notre société actuelle. Les plateformes de streaming ou les réseaux sociaux sont devenus des points culminants culturels. On peut consommer la culture à la maison, dans les transports et partout où on le souhaite.
- **Les établissements scolaires et sociaux** : les écoles, les MJC, les centres culturels, mais aussi les lieux moins évidents comme les hôpitaux ou les prisons.

En Multipliant les lieux de diffusion, on favorise la démocratisation culturelle et l'accès au plus grand nombre qui ne viendraient pas forcément d'eux-mêmes.

• LES PUBLICS : (WHO ?)

Même si la culture s'adresse à tous et devrait concerner tout le monde, il faut reconnaître que certains publics restent éloignés. Les raisons sont souvent des freins économiques, géographiques ou linguistiques. L'enjeu principale est de trouver la bonne approche pour chacun.

- **Jeunes/enfants/ados/étudiants** : ils se retrouvent souvent au cœur des festivals ou des concerts. Ils fréquentent également les médiathèques, et participent aux ateliers scolaires. C'est un public très ouvert aux nouvelles formes de culture, notamment les cultures numériques.
- **Adultes et seniors** : les conférences, les débats et musées. C'est un public fidèle à des lieux plus classiques.
- **Personnes éloignées de la culture** : monde rural, éloigné de tout, ainsi que les publics en difficulté (handicap, barrière de la langue, problèmes financiers...).



- **LES ACTEURS QUI ORGANISENT OU SOUTIENNENT LA CULTURE :**

Derrière tout ça, il y a des gens et des structures qui travaillent assidument pour que la culture puisse être diffusée et vécue de la meilleure manière qu'il soit.

- **Les institutions** : Le Ministère de la Culture et les communes définissent les politiques culturelles et distribuent les budgets.
- **Les Associations** : les maisons de jeunes, les centres socioculturels, se trouve souvent sur le terrain, au plus près des publics dans le besoin.
- **Structures hybrides** : Ce sont souvent des lieux de médiation.
- **Animateurs ou médiateur culturel** : ils ont un rôle fondamental. Ils tissent des liens entre les disciplines, les lieux et les publics. La culture devient chaque jour un peu plus accessible grâce à eux.



Discipline, lieu, public : ces 3 axes montrent à quel point la culture est dynamique et n'est pas élitiste. La culture d'aujourd'hui se construit et évolue à l'intersection des pratiques, des espaces et des individus. Ce mélange la rend riche et pertinente. Il est impératif de soutenir ces dynamiques pour que la culture continue d'être un moteur de lien social et d'épanouissement individuel.



LES DROITS CULTURELS

C'EST QUOI ?

Les droits culturels font partie **des droits fondamentaux** de chaque être humain. Ils garantissent à chaque individu la **liberté** de vivre sa culture, de l'exprimer, de la **partager** et d'y accéder **sans discrimination**. Ces droits reconnaissent que la culture n'est pas un luxe ou un simple divertissement, mais un élément central de l'identité humaine. Elle façonne notre vision du monde, nos valeurs, nos traditions, et joue un rôle crucial dans le développement personnel et collectif.

Tout le monde doit pouvoir accéder à la culture, quels que soient son **âge**, son **origine**, son **genre**, sa **religion**, son **handicap** ou **sa situation sociale**.

Accéder à la culture n'est donc pas une option : c'est un droit. Ce droit est inscrit dans plusieurs textes internationaux, comme la **Déclaration universelle des droits de l'homme**. Ces textes affirment que chaque personne a le droit de participer à la vie culturelle de son pays, de profiter des arts, de transmettre des savoirs, mais aussi de recevoir et de comprendre les expressions culturelles des autres.

La Déclaration universelle des droits de l'homme dit :

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »

Ce droit énonce que la culture n'est pas un privilège réservé à une élite, c'est une **liberté universelle**. Cela inclut aussi le droit à l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge.

Mais malgré ces textes, dans les faits, beaucoup de personnes n'ont pas un **accès équitable** à la culture. Certaines familles n'ont pas les moyens de payer des sorties culturelles, d'autres ne se sentent pas légitimes dans les lieux traditionnels, car ils n'y voient pas leur culture représentée, ect.

C'est pour cela que l'action culturelle vise à rendre la culture accessible à tous, en allant vers les publics, en adaptant les formats, en valorisant les expressions culturelles de chacun. Personne ne devrait être exclu des lieux de culture (musées, bibliothèques, théâtres, festivals...), ni des pratiques culturelles, sous prétexte qu'il n'en a pas les moyens ou qu'il ne correspond pas aux normes dominantes.

Les droits culturels ne se limitent pas à l'accès passif à des œuvres. Ils incluent également le **droit de créer**, de **s'exprimer**, de **transmettre**, de **pratiquer** sa propre culture, et de **partager** ses idées avec les autres.

Les droits culturels ont aussi une envergure **politique**. Ils permettent à des groupes minoritaires de faire reconnaître leur culture, leur langue, leurs traditions. Ils sont un levier pour lutter contre l'uniformisation du monde, la domination culturelle de certains modèles, et pour défendre une culture vivante, diverse, partagée.

Les droits culturels incluent aussi de communiquer sa culture aux **générations futures**. C'est donc un droit actif, pas juste le droit de « consommer » de la culture mais aussi d'y contribuer.



- **LES DROITS CULTURELS INCLUENT :**

- **Le droit de choisir et d'exprimer son identité culturelle** : chaque individu a le droit de se définir par rapport à ses origines, ses croyances, ses traditions, sans être discriminé.
- **Le droit d'accéder aux ressources culturelles** : participation à la vie culturelle de sa communauté, avoir accès à l'éducation, aux arts, aux médias, etc.
- **Le droit de préserver et de promouvoir sa culture** : protection du patrimoine culturel, la transmission des savoirs traditionnels et la liberté de créer et de diffuser des expressions culturelles.
- **Le droit de participation à la vie culturelle**: Chaque individu a le droit de contribuer à la vie culturelle de son environnement, de s'exprimer et de participer aux décisions qui la concernent.

- **CONCRÈTEMENT ?**

En Belgique francophone, on admet aujourd'hui que les droits culturels englobent six droits et libertés :

- la liberté artistique
- la conservation et la promotion des patrimoines et des cultures
- l'accès à la culture
- la participation à la culture
- la liberté de choix en matière culturelle
- le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle.

- **INIATIVES POUR TOUS, MÊME LES PUBLICS ÉLOIGNÉS**

Il existe certaines initiatives pour permettre l'accès à la culture, même pour les personnes qui en sont habituellement exclues.

Quelques exemples :

1 Les bibliobus : des camions se déplacent dans des écoles de village ou quartiers isolés pour prêter des livres ou organiser des ateliers.

2.Le Pass Culture : c'est un dispositif lancé par la France qui offre un budget aux jeunes de 15 à 18 ans (jusqu'à 300 euros) pour acheter des livres, aller au théâtre, visiter des musées ou voir des concerts. L'idée est de rendre la culture plus abordable financièrement, surtout pour les jeunes qui n'y vont pas spontanément.

3. La gratuité des musées ou des événements culturels :

En Belgique, certains musées ouvrent gratuitement à des périodes bien spécifiques, souvent le premier dimanche du mois. D'autres proposent des tarifs très réduits pour les jeunes, les personnes au chômage, ou les familles modestes. De plus en plus de festivals organisent aussi des concerts ou spectacles accessibles à tous, parfois même dans la rue ou les parcs, pour toucher un maximum de personnes.

Exemples : Musée Magritte, Musée des Beaux-Arts, Micro Musée de la Frite, Musée des instruments de musique (MIM).

• **LES DROITS CULTURELS NE SE LIMITENT PAS À L'ACCÈS AUX MUSÉES OU AUX SPECTACLES, ILS ENGLOBENT AUSSI :**

Le droit de s'exprimer dans sa langue maternelle

- Le droit de pratiquer sa religion ou ses traditions culturelles
- Le droit de participer à la vie culturelle de sa communauté
- Le droit de ne pas être discriminé pour sa culture, son origine ou ses pratiques
- Le droit à l'éducation artistique et culturelle
- Le droit de protéger le patrimoine culturel, matériel et immatériel

• **LES DROITS CULTURELS PARTAGE DE PLUSIEURS GRANDS PRINCIPES :**

- **Égalité** : tout le monde doit avoir les mêmes chances d'accéder à la culture, quels que soient son origine, son genre, sa religion, son âge, sa condition sociale ou son handicap.
- **Liberté** : chacun doit pouvoir choisir sa culture, la pratiquer librement, ou même refuser certaines formes culturelles imposées.
- **Diversité** : les droits culturels impliquent la reconnaissance et la protection des différences culturelles, qu'elles soient locales, régionales, minoritaires, autochtones ou issues des migrations.

Ils concernent les **individus**, mais aussi les **communautés**.

Par exemple : une communauté autochtone a le droit de préserver sa langue, ses pratiques rituelles, son artisanat ou ses chants traditionnels. Ce droit collectif est reconnu dans plusieurs conventions internationales.

Les droits culturels sont aussi **dynamiques** : ils évoluent avec les sociétés. Ils protègent non seulement les cultures anciennes, mais aussi les nouvelles **formes de culture**, comme les cultures urbaines, numériques ou alternatives.

Certaines cultures dominent les autres à travers les médias, le commerce ou les technologies, les droits culturels sont un outil fondamental pour défendre la diversité culturelle. Ils permettent à chacun de faire entendre sa voix.



Petite conclusion, les droits culturels ne sont pas des droits « secondaires » ou « décoratifs ». Ils sont au cœur de ce qui fait notre humanité. Ils nous rappellent que chacun a le droit de créer, d'exister, de transmettre ce qui lui est propre, sans être jugé ou exclu.

Les connaître, c'est mieux comprendre le monde dans lequel on vit.
Les défendre, c'est construire une société plus libre, plus équitable et plus respectueuse des différences.



NON - ACCÈS À LA CULTURE

Aujourd'hui, on parle souvent de pauvreté économique, mais beaucoup moins de pauvreté culturelle. A ce jour, des millions de personnes n'ont pas la possibilité d'accéder à la découverte culturelle.

L'accès à la culture dépend de plusieurs facteurs, et les obstacles peuvent se cumuler.

QUELS SONT LES OBSTACLES ?

Les obstacles économiques

L'un des obstacles les plus évidents, c'est l'argent. Aujourd'hui, aller au musée, au théâtre, à un concert ou même au cinéma représente un coût. Pour certaines familles, ce n'est tout simplement pas possible. Quand on a un petit budget, on va prioriser la nourriture, les factures, les transports. La culture devient un luxe. Même les activités gratuites peuvent poser problème : se déplacer en ville pour visiter un musée gratuit demande de l'essence, un billet de bus ou de train... et parfois aussi du temps libre, que certains n'ont pas.

Il existe aussi des idées reçues : on pense que certaines activités culturelles, comme l'opéra ou les expositions d'art contemporain, sont réservées aux classes sociales supérieures. Cela crée une barrière symbolique, une impression que "ce n'est pas pour moi". Cette idée renforce l'exclusion

L'autocensure et obstacle social

Un autre obstacle, plus discret mais tout aussi important, c'est l'autocensure. Quand on n'a jamais été confronté à la culture, on peut avoir peur d'y aller. On pense qu'on ne va rien comprendre, qu'on ne va pas se sentir à l'aise. Certaines personnes ont grandi dans des familles où on ne parle pas de livres, où on ne visite pas d'expositions, où on ne va jamais au théâtre.

Résultat : ces personnes peuvent avoir le sentiment que la culture n'est pas faite pour elles.

Il y a aussi un manque de médiation. Certaines œuvres, certains lieux culturels peuvent paraître froids ou compliqués. S'il n'y a personne pour expliquer, accompagner, rendre les choses accessibles, on peut vite se sentir exclu.

L'inégalité géographique

Tous les territoires ne sont pas égaux en matière de lieux culturels. Dans les grandes villes, on trouve une multitude des musées, des médiathèques, des festivals, des cinémas d'art et d'essai... Mais dès qu'on s'éloigne, notamment dans les zones rurales ou certains quartiers de banlieue, l'accès devient beaucoup plus compliqué. Il y a ce qu'on appelle des "déserts culturels", où les habitants doivent faire des dizaines de kilomètres pour accéder à une activité culturelle.

Par exemple : dans certains villages, il n'y a pas de bibliothèque, pas de théâtre, pas de salle de cinéma. Certains enfants n'ont parfois jamais vu une pièce de théâtre de leur vie, sauf à la télé. Le manque d'infrastructures est un réel frein

Le handicap

Il ne faut pas oublier les personnes en situation de handicap. Beaucoup de lieux culturels ne sont pas encore suffisamment adaptés : manque de rampes d'accès, absence d'audio-description, de langue des signes, etc.

CE QUI FREINE LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

- **Politiques** : manque de soutien financier pour les arts et la culture, réglementations restrictives, censure.
- **Économiques** : priorité donnée à d'autres secteurs, crise économique.
- **Sociaux** : conflits, guerres, catastrophes naturelles.

CE QUI EMPÊCHE LA CULTURE D'ÉVOLUER

- **Tradition** : attachement excessif aux traditions, résistance au changement.
- **Religion** : interprétations rigides des textes religieux.
- **Idéologie** : pensée unique, dogmatisme.

CONSÉQUENCES

- **Conséquences individuelles** : limitation de l'épanouissement personnel, réduction des opportunités d'apprentissage, sentiment d'exclusion, difficultés d'intégration sociale.
- **Conséquences sociétales**: diminution de la cohésion sociale, appauvrissement du patrimoine culturel, inégalités accrues, frein au développement économique.

EXEMPLES DU NON ACCÈS À LA CULTURE

- Une mère célibataire qui élève ses trois enfants dans un quartier populaire. Elle travaille à temps partiel et a du mal à boucler ses fins de mois. Elle aimerait emmener ses enfants au cinéma, mais les places coûtent cher. Alors, le week-end, elle préfère rester à la maison avec ses enfants, faute de mieux.
Elle dit souvent à ses enfants : "La culture, ce n'est pas pour nous".
- Un jeune adolescent de 17 ans, qui vit dans un petit village. Le seul cinéma est à 40 km, il n'y a pas de bibliothèque dans sa commune, et il n'a pas de voiture. Ses loisirs, ce sont TikTok et la console. Il n'a jamais vu une exposition ni assisté à un spectacle vivant. Ce n'est pas qu'il n'a pas envie. C'est juste qu'il n'a jamais eu l'occasion.

Ces exemples montrent que le non-accès à la culture n'a pas une seule cause. C'est un mélange de contraintes économiques, géographiques, sociales, parfois psychologiques. Et ce sont souvent les mêmes personnes qui cumulent ces obstacles.

DES ÉVENTUELLES SOLUTIONS ?

- **Le prix:** mettre en place des tarifs réduits ou des abonnements pour les publics moins aisés (jeunes, étudiants, seniors, bénéficiaires de minima sociaux).
- **Lieux disponibles :** organiser des événements culturels dans les quartiers défavorisés ou les zones rurales.
- **Partenariats:** collaborer avec les écoles, les entreprises et les associations pour proposer des activités culturelles.



LE “PORTRAIT”



Pour garantir l'accès à la culture pour tous, il existe des **professionnels** dont le rôle est essentiel afin de favoriser l'accès à la culture pour tous, de stimuler la créativité et de favoriser le lien social.

Ce sont les **animateurs socioculturels** et les **médiateurs culturels**.

Ces personnes ont pour mission de concevoir un pont entre la culture et la population, et d'inventer des façons originales de faire vivre la culture dans tous les milieux. Ce sont des **acteurs clés** du champ culturel, souvent invisibles, mais indispensables.

• LEUR PROFIL

Les animateurs et médiateurs culturels viennent souvent d'horizons variés. Certains ont une formation en animation sociale, d'autres en histoire de l'art, en communication, en gestion culturelle ou même en théâtre. Ce qui les réunit c'est la curiosité culturelle, une envie de transmettre, une capacité à s'adapter.

Ils doivent être à l'écoute, ouverts, capables de s'adresser à des publics très différents (enfants, personnes âgées, jeunes en difficulté, personnes migrantes, etc.).

Ce sont aussi des personnes créatifs, organisés, souvent passionnés par leur mission.

Ils ont pour mission de rendre la culture vivante en sortant des lieux traditionnels (comme les musées ou les théâtres) pour aller à la rencontre des gens, dans la rue, dans les écoles, dans les quartiers.

• LEURS MISSIONS SONT VARIÉES ET PEUVENT INCLURE :

- **La création des projets culturels:** il imagine et met en place des activités adaptées à différents publics (enfants, adultes, personnes âgées, etc.) : ateliers créatifs, expositions, spectacles, festivals, etc.
- **L'animation de groupe:** il encadre des groupes lors d'activités culturelles, en favorisant la participation et l'échange.
- **La médiation culturelle:** il facilite la rencontre entre le public et les œuvres d'art, en proposant des visites guidées, des ateliers pédagogiques, etc.
- **La gestion de projets:** il coordonne les différents aspects d'un projet culturel (budget, logistique, communication).
- **Le développement de partenariats:** il travaille en collaboration avec d'autres acteurs culturels, sociaux et institutionnels.

• LES QUALITÉS REQUISES POUR EXERCER CE MÉTIER :

- **La créativité :** pour concevoir des projets originaux et adaptés aux différents publics.
- **Le sens du contact:** pour animer des groupes et créer du lien social.
- **La pédagogie:** pour transmettre ses connaissances et susciter l'intérêt des participants.
- **L'organisation:** pour gérer les différents aspects d'un projet.
- **L'adaptation:** pour s'adapter aux différents publics et aux évolutions de la société.

• **LES LIEUX :**

- **Les administrations locales :** Mairies, départements, régions
- **Les associations culturelles:** Centres sociaux, maisons de quartier, etc.
- **Les établissements culturels:** Musées, théâtres, médiathèques, etc.
- **Le secteur de l'éducation:** Écoles, collèges, lycées
- **Le secteur du tourisme**

• **LEUR QUOTIDIEN**

Le quotidien de ces professionnels est rarement monotone;

Il combine du travail de terrain (animations, ateliers, rencontres avec les publics) et du travail de préparation (rédaction de projets, recherches de financements, communication, organisation logistique).

Ils travaillent souvent en équipe, en lien avec des artistes, des enseignants, des éducateurs, des institutions culturelles ou des associations locales.

• **MA VISION DU MÉTIER**

Si j'avais l'occasion de travailler dans ce domaine, je me pencherais vers l'animation pour les adolescents. Ce qui pourrait m'attirer le plus, c'est de créer des liens avec un public proche de moi, de ma tranche d'âge ou qui s'en rapproche.

Je serais particulièrement attentive à l'inclusion de tous, notamment ceux qui n'ont pas l'habitude d'aller dans des lieux culturels et qui sont plus timides.

J'aimerais proposer des projets où chacun peut apprendre en s'amusant.

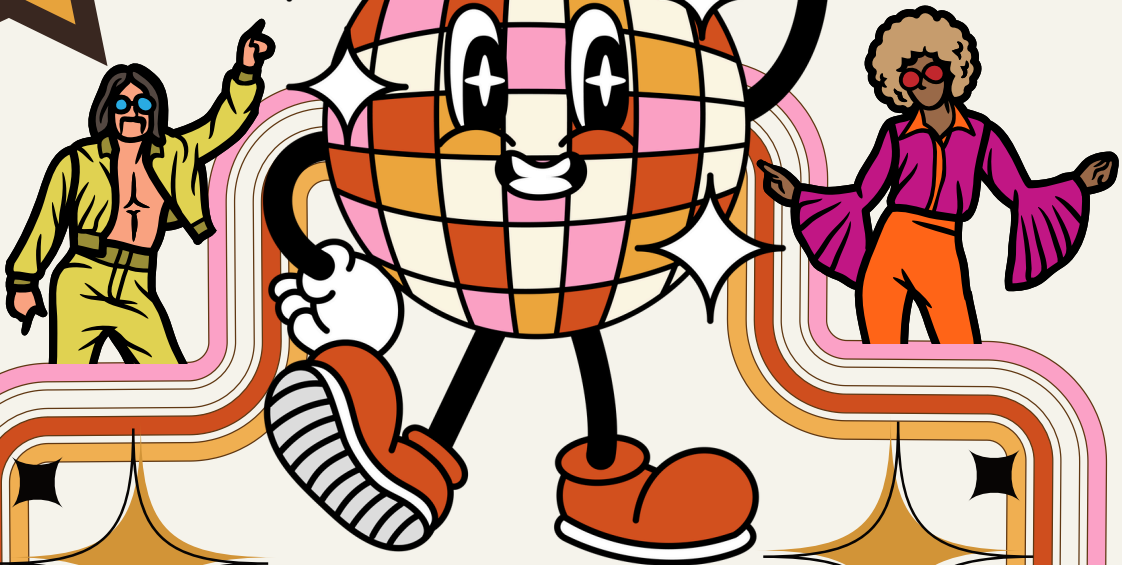
C'est métier est demande beaucoup d'imagination, mais il nécessaire pour le bon fonctionnement de notre société.

ANIMATEUR \leftrightarrow MÉDIATEUR

CRITÈRE	ANIMATEUR	MÉDIATEUR
RÔLE PRINCIPALE	faciliter l'accès à la culture et à l'art	Créer du lien social et favorisation la participation
FOCUS	L'œuvre d'art, le patrimoine	Le public, l'activité
COMPÉTENCES	Connaissances en histoire, art, pédagogie	Créativité, sens du relationnel

MON PROJET

DISCO BUS



SEPTEMBER 12
SATURDAY NIGHT |
ENTRÉE GRATUITE

MON PROJET

Ce projet est à la fois artistique et social. L'idée consiste à transformer un bus en véritable festival de musique ambulante. Une envie très claire : aller à la rencontre des gens, directement dans les villes et les quartiers, là où la culture musicale ne va pas toujours.

Le Disco Bus, c'est un espace mobile de fête, de liberté et de partage. Il bouscule les codes en amenant la musique là où on ne l'attend pas. Aux platines le DJ enchaîne des sets dans un style de musique plutôt électro, pensés pour faire vibrer tout le quartier, les passants, et les curieux. L'objectif est d'offrir un moment festif et inoubliable à tous le temps d'une journée.

C'est un concept déjà existant aux États-Unis dans les années 1960-70, à l'époque des premiers bus aménagés pour les tournées de rock.

Dans les années 80, ce concept s'est professionnalisé via des agences de limousines.

Aujourd'hui, on trouve ce type de bus dans les grandes villes du monde, principalement pour animer les enterrements de vie de jeunes mariés, des fêtes d'anniversaire, et aussi beaucoup d'événements privés, ...

Mais depuis quelques années, le phénomène revient en force, notamment grâce aux réseaux sociaux comme Instagram ou TikTok, où l'on voit des vidéos de bus traversant les villes avec un DJ à bord avec des jeux de lumière faisant des millions de vues,.

Ces vidéos virales montrent des Disco Bus à Ibiza, Barcelone, Amsterdam ou ailleurs, parfois gratuits, parfois payants.

Je suis également moi-même tombée sur ces vidéos par hasard sur les réseaux sociaux, j'ai trouvé le concept totalement fou et hors du commun, c'est donc pour cela que j'ai décidé de développer mon projet à ce sujet.



L'OBJECTIF DE MON PROJET

L'objectif principal du Disco Bus est simple : rendre la culture musicale vivante et accessible, en se déplaçant vers les publics oubliés ou peu touchés par l'offre culturelle habituelle.

Concrètement, le projet vise à :

Favoriser la rencontre entre les habitants autour d'un événement gratuit ou à petit prix, ni besoin de déplacement. Créer une ambiance bienveillante et intergénérationnelle, valoriser les jeunes talents/DJ locaux et promouvoir une culture de la proximité, où l'artiste n'est plus sur un piédestal mais en lien direct avec le public.

Public et zones désirées :

Ce sont les zones et les personnes laissées à l'écart de la vie culturelle. Les jeunes de quartiers populaires qui n'ont pas toujours les moyens ou les opportunités de fréquenter des lieux musicaux, les habitants des zones rurales, éloignés des grandes scènes ou festivals, les familles, qui ne peuvent assister à des événements en plein air dans leur propre quartier. Mais aussi le grand public curieux, car le Disco Bus reste ouvert à tous

Matériel et moyens de communication :

Le Disco Bus, c'est un bus réaménagé en mini festival, de ce fait il aura besoin de matériel embarqué tels que des platines, des enceintes professionnelles, des éclairages LED, de la fumée, l'aménagement d'un bar sans alcool, des décorations pour une ambiance disco, une équipe technique et artistique : le DJ, un régisseur son/lumière, un médiateur culturel pour gérer l'accueil et le public. une équipe de communication pour poster du contenu sur les réseaux sociaux via Instagram, TikTok, Facebook, mais aussi affiches, qui seront mises en avant dans les arrêts de bus et un peu partout dans les villes, afin de faire connaître l'évènement.

Le projet s'organise en mini-tournées de 5 à 10 villes, cela se déroulerait durant l'après-midi jusqu'au début de la soirée, seulement le week-end.

Programme de la journée :

Préparation & Ateliers participatifs.

Dans un premier temps on va donner un point de rencontre au public, soit maison de quartier ou centre culturel dès le matin pour accueillir tout le monde. Par après, les intervenants vont venir présenter le projet du Disco Bus sur la scène, et vont mettre en place un atelier "Découverte des métiers autour de la musique » le public pourra poser des questions au DJ, ect. Pendant ce temps là, l'équipe va revoir le parcours, les quartiers où le bus passera et le Dj pourra faire une dernière répétition et tester son matériel, ensuite, il y aura un barbecue à petit prix à midi, afin de partir tous ensemble vers le disco bus vers 14h jusqu'au soir.

prix :

Le projet sera gratuit pour l'ensemble des participants, sous réservation auparavant à la maison de quartier, car les places sont limitées pour le départ. Mais, pas de panique, le bus fait plusieurs arrêts dans la ville, pour que les personnes puissent monter et descendre quand ils le souhaitent.

Le barbecue prévu à midi est payant mais à très petit prix, pour laisser l'occasion à tout le monde d'être présent.

Impacts du projet :

Ce projet me tient à cœur parce qu'il me ressemble. Il est dynamique et festif, tout en partageant ensemble une petite partie de ce qu'est la culture, je parle de la musique.

La musique fait partie de notre quotidien à tous. Mais, se rassembler pour pouvoir la vivre ensemble et créer un moment de complicité autour d'un barbecue et faisant connaissance, alors que le public n'avait pas l'occasion de le faire dû à des circonstances économiques ou géographiques, je pense que c'est ce que veut la culture pour notre société.



MES SOURCES

1. Ministère de la Culture. La démocratisation culturelle. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Democratisation-culturelle>
2. Observatoire des politiques culturelles Qu'est-ce que la médiation culturelle ? <https://www.observatoire-culture.net/mediation-culturelle/>
3. UNESCO. (2009). Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000184755>
4. Réseau Canopé. (2018). Culture et médiation : une passerelle entre les publics et les œuvres. <https://www.reseau-canope.fr>
5. France Culture. (2022, septembre 12). La musique comme outil de lien social. <https://www.franceculture.fr/emissions>
6. La Villette. (s.d.). Action culturelle : projets participatifs. https://lavillette.com/page/action-culturelle_a398/1
7. ARTE Concert. (s.d.). Les musiques électroniques : un phénomène culturel mondial. <https://www.arte.tv/fr/arte-concert/>
8. SACEM. (2023). Soutien aux jeunes talents et musiques actuelles. <https://aide-aux-projets.sacem.fr>